Ecrit par Echo du Mardi le 19 avril 2021

Elections des Conseillers départementaux : dates de dépôt des déclarations de candidature

Les déclarations de candidature seront reçues en préfecture de Vaucluse, Préfecture de Vaucluse, 2, avenue de la Folie à Avignon les jours et horaires suivants : pour le 1er tour : du lundi 26 avril au mercredi 5 mai 2021 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h ; pour le second tour : le lundi 21 juin de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h. Ne sont pas compris les samedis et dimanches de cette période. Aucune candidature ne pourra être enregistrée en dehors de ces dates et heures.

Les binômes de candidats et leurs remplaçants devront obligatoirement déposer et faire enregistrer leur

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 19 avril 2021

candidature préalablement au scrutin. Ils pourront prendre rendez-vous pour déposer un dossier de candidature. Le module de réservation des rendez-vous est accessible par le site internet de la préfecture. La prise de rendez-vous ne concerne que le 1er tour de scrutin. Les imprimés Cerfa, les modèles de mandat, et toutes les informations utiles sont disponibles en ligne sur le site internet de la préfecture www.vaucluse.gouv.fr, rubrique Citoyenneté-Elections, élections départementales 2021-candidatures.

Au sein de l'Assemblée, le Conseiller participe à la définition des politiques départementales et représente le Département dans différents organismes. Chaque canton élit un conseiller départemental et nul ne peut être candidat dans plus d'un canton. La durée du mandat des conseillers départementaux est fixée à six ans.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !